

LES ENTREPRISES SE METTENT AU «VERT»

par Andràs NOVEMBER¹, professeur à l'institut universitaire d'études du développement, Genève

Cinq ans après la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement, on peut constater que les résultats ne sont pas à la hauteur de l'attente suscitée par cette manifestation. Toutefois, la déception qu'a renforcée l'échec de la session de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'état de la mise en œuvre de l'Agenda 21 (Rio+5), tenue cet été à New York, devrait être quelque peu tempérée. Car depuis le Sommet de la Terre, la notion de développement durable² a été largement diffusée, acceptée et partiellement appliquée dans un certain nombre de pays. Ajoutons au bilan un fait moins connu, mais tout aussi important, celui d'un changement d'attitude des entreprises en matière d'environnement et de développement durable.

Ces dernières années, plusieurs ondes de choc ont atteint les entreprises. Subissant des critiques virulentes des associations de protection de l'environnement, les dirigeants des entreprises sont devenus plus attentifs aux signaux provenant de la société, sachant que certains avertissements peuvent être décisifs pour l'image, voire même pour la survie de leur entreprise. Ces pressions les ont incités à entamer une «mutation écologique» qui se situe sur deux niveaux : d'abord sur le plan de la reconnaissance de nouvelles valeurs sociales et ensuite au niveau de la mise en œuvre d'instruments de gestion environnementaux.

En effet, une étude menée auprès d'une trentaine d'entreprises suisses a montré que la protection de l'environnement est considérée comme une des valeurs importantes pour orienter les activités des entreprises. En même temps, dans l'optique du développement durable, les entreprises doivent tenir compte de la dimension sociale de leurs activités, relative à leurs clients, collaborateurs, actionnaires et investisseurs.

Le livre de Stephan Schmidheiny³, édité dans le cadre du Business Council for Sustainable Development, a donné un élan à la volonté de promouvoir des modes de production et de gestion «durables» qui intègrent des facteurs économiques, environnementaux et sociaux dans le processus de décision. Certes, toutes les entreprises ne sont pas encore converties à la nouvelle gestion environnementale ou à la «durabilité», mais le nombre des entreprises qui cherchent à appliquer ces principes se multiplie. On peut citer à cet égard les grandes

¹ L'auteur de cet article est consultant au *Centre Info*, dont le but est de mettre à la disposition du public, des investisseurs en particulier, des analyses concises des activités d'entreprises cotées en bourse. Le Centre utilise des critères économiques, environnementaux et sociaux et offre principalement des études sur les entreprises suisses. Il gère aussi un centre de documentation couvrant un large spectre de thèmes, comme l'écologie, l'éthique de l'entreprise et le droit des actionnaires. (*Centre Info*, rue de Romont 2, 1700 Fribourg).

² Le développement durable est devenu un des concepts phares de notre temps. D'après la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, il se définit comme *un processus de changement par lequel l'exploitation des ressources, l'orientation des investissements, des changements techniques et institutionnels se trouvent en harmonie et renforcent le potentiel actuel et futur de satisfaction des besoins des hommes.*

³ *Changer de cap*, Dunod, Paris 1992.

entreprises chimiques qui sont les pollueurs potentiels importants et qui prennent des mesures énergiques pour protéger l'environnement (par exemple, Dow Chemicals). Ou encore des entreprises comme Body Shop, en Grande-Bretagne, ou des grandes banques en Suisse et en Europe.

Les facteurs qui influencent l'introduction de la gestion de l'environnement sont multiples. Tout d'abord, les entreprises agissent sous la contrainte de la législation. Parallèlement, des catastrophes écologiques, comme celle de Schweizerhalle, ou les coups de boutoir répétés venant du monde politique et du mouvement associatif ont amené les entreprises à prendre des mesures allant bien au-delà du simple respect de la loi, dans les domaines de l'économie d'énergie, du recyclage ou de l'utilisation de produits moins toxiques. Par la suite, de nouvelles méthodes de gestion environnementale ont été élaborées et mises en place, notamment les audits environnementaux, la comptabilité environnementale ou l'écobilan.

Le management de la «qualité» vient à présent renforcer et élargir la gestion environnementale. L'effort déployé pour la protection de l'environnement, conjugué avec l'amélioration de la qualité de la production et de l'organisation, débouche sur une meilleure compétitivité des entreprises. Ce processus continu de développement de la gestion environnementale révolutionne l'organisation des entreprises et contribue à leur adaptation aux changements rapides de leur environnement économique et social.

Il convient de remarquer que l'impératif de la rentabilité peut s'imposer comme une contrainte limitative à la gestion de l'environnement. Cependant, il est de plus en plus admis que la rentabilité et la protection des ressources naturelles ne sont pas antagonistes et que l'intégration des deux peut même être profitable. C'est dans ce sens que certaines entreprises lient, du moins en théorie, le respect de l'environnement à leur avenir. On peut lire ainsi dans la stratégie environnementale de Rhône-Poulenc : *la protection de l'environnement est une question éthique et la condition de notre développement.*

Pour illustrer ces propos, nous avons choisi trois exemples concrets qui éclairent certains aspects de l'application possible des principes du développement durable dans la pratique des entreprises. Il s'agit de la fromagerie Baer SA, de Réassurances et de la Fondation Ethos. Les deux entreprises et la fondation d'investissement n'ont rien de commun, à l'exception de la détermination de se conformer aux principes du développement durable.

Des entreprises clairvoyantes

La fromagerie Baer (canton de Schwytz) est le premier producteur de fromage et de produits végétariens en Suisse. C'est une entreprise familiale qui a intégré dans sa pratique les trois axes du développement durable en faisant correspondre les préoccupations économiques, environnementales et sociales. Sur le plan environnemental, elle soutient l'agriculture biologique qui lui fournit sa matière première et s'oppose résolument aux manipulations génétiques. Son engagement social se traduit par l'effort du maintien des places de travail, malgré la conjoncture défavorable et la nécessité de réduire ses charges de production. L'entreprise finance en outre le Baer «Yasoya-Fonds pour la nutrition, l'environnement et le développement», qui soutient divers projets et dont le but est de sensibiliser le public aux problèmes des pays en développement.

Directement concerné par la couverture des risques et des dommages environnementaux, le groupe Réassurances pour sa part a été, dès 1979, parmi les premières entreprises à se

préoccuper de la protection de l'environnement. En 1992, il a adopté un document qui constate que *la manière dont on utilise actuellement l'énergie peut aboutir à des changements climatiques irréversibles et qu'elle peut être à l'origine de dommages difficilement évaluables*. La stratégie énergétique «durable» qui en découle prescrit une réduction de 15% de la consommation du papier, de l'électricité et de la chaleur, de 10 à 15%, du volume des déchets et de 20 à 30% de l'utilisation des véhicules de service. Réassurances prévoit aussi la collaboration avec ses clients et avec d'autres entreprises dans le domaine environnemental, l'information et la formation des collaborateurs.

L'entreprise compte deux responsables des problèmes de l'environnement. Le premier est chargé de mettre en œuvre la politique environnementale et énergétique interne du groupe, tandis que le deuxième s'occupe de l'étude des effets des changements climatiques dans le domaine des réassurances. Le groupe est signataire de la «Déclaration des assurances sur leur engagement en faveur de l'environnement», élaborée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Elle prévoit d'intégrer la responsabilité environnementale dans les méthodes de management, de mettre un accent particulier sur la gestion des risques environnementaux et d'accorder un soutien particulier dans cette direction aux entreprises assurées. Dans ce sens, partant du constat qu'il existe une relation directe entre les activités économiques et le réchauffement du climat, la direction de Réassurances a décidé d'exercer une pression sur ses clients pour qu'ils réduisent la pollution provenant de leurs activités.

La création de la Fondation d'investissement pour un développement durable «Ethos» représente, pour sa part, une innovation sur la place financière suisse. Ce fonds de placement se distingue des fonds «verts» par le fait qu'il s'adresse aux investisseurs de prévoyance. Pour assurer un revenu à leurs membres lorsqu'ils arrivent à l'âge de la retraite, leurs placements doivent répondre aux exigences de rendement financier à long terme. Toutefois, les résultats financiers sont des conditions nécessaires mais insuffisantes pour évaluer la contribution d'une entreprise au développement durable. Dans l'optique de la fondation, la prospérité des entreprises ne repose pas uniquement sur la gestion efficace des capitaux, mais aussi sur celle de l'environnement (ressources, équilibre de l'écosystème) et des ressources humaines (capacités individuelles et capacités de travailler en commun).

Une stratégie payante

La fondation prend en considération en particulier l'utilisation durable des ressources naturelles, la limitation de la pollution et des déchets, le respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales, de la diversité culturelle et religieuse, la prise en compte de la justice sociale et la participation démocratique. L'analyse de la durabilité environnementale tient compte notamment de l'engagement et de la stratégie poursuivis par le management dans le domaine de la protection de l'environnement et de l'impact de la production et des produits sur l'environnement. Les relations avec les clients, les fournisseurs, les actionnaires et les collectivités, de même que la gestion des ressources humaines sont étudiées pour évaluer la durabilité sociale des entreprises.

Il est intéressant de remarquer que depuis son lancement au mois de mars 1997, la performance financière du fonds Ethos dépasse la moyenne des autres fonds d'investissements. Cet exemple financier montre que la stratégie basée sur le développement durable est payante pour les entreprises.

D'un point de vue strictement économique, l'entreprise a certes pour fonction de produire des biens ou services nécessaires au fonctionnement de l'économie et de la société. Face aux défis du développement durable, cette conception «primaire» du rôle des entreprises est cependant dépassée. En réalité, l'entreprise se situe aux confluent des lignes de forces économiques, sociales et environnementales. Ce qui explique que les changements de comportement qu'elle adopte sont déterminants en ce qui concerne l'évolution de la société vers un développement durable.

En observant les activités intenses des entreprises dans le domaine du développement durable, on s'éloigne du constat d'échec des programmes de protection de l'environnement. Certes, il faut bien reconnaître qu'en cinq ans il n'y pas eu de progrès spectaculaires et que l'enthousiasme en faveur de l'environnement s'est effrité. Il n'en reste pas moins que, malgré la crise économique et le chômage, la protection du milieu vital reste toujours une préoccupation importante du public et des gouvernements. On peut affirmer que les problèmes environnementaux et le souci du développement durable font désormais partie de notre quotidien.

(choisir, octobre 1997, pp. 25-28)